



CONGRÈS RÉGIONAL 2016 EELV MIDI-PYRÉNÉES

Motion ponctuelle

« La condition animale sera la prochaine grande question morale et politique »

Motion portée par Nathalie Leo

La condition des animaux n'a cessé de se durcir fil de l'histoire pour arriver à la situation critique que l'on connaît aujourd'hui, avec la démultiplication de leur utilisation pour l'élevage industriel ou les expérimentations scientifiques. On a atteint de tels excès, un tel degré de "crise", que cela laisse forcément place à la critique. L'impulsion a été donnée avec la crise de la vache folle, puis on a vu un industriel de la région mettre sur le marché des lasagnes à la viande de cheval et des scandales dans les abattoirs éclater au grand jour. Et comble de la maltraitance, il existe en Midi-Pyrénées encore de nos jours une corrida subventionnée par l'argent public.

Jusqu'à il y a peu pour le code civil, les animaux étaient considérés comme des « biens meubles ». Mais après deux années de combat des associations en ce sens, les députéEs ont voté en octobre 2014 pour les animaux soient reconnus comme des « êtres vivants doués de sensibilité ».

Notre parti est légitime pour être la chambre d'écho pour rendre visible le travail des associations, car il s'est engagé dans le passé pour proposer des politiques publiques conduisant à faire prendre conscience et diminuer la souffrance animale. Nous souhaitons que le niveau régional s'empare de et s'approprie la question de la condition animale en politique.

EELV Midi Pyrénées :

- Reconnaît que les animaux existent pour eux-mêmes, qu'ils ont des intérêts qui leur sont propres, et que les intérêts de tous les êtres sensibles doivent être pris en égale considération.
 - Affirme que toute souffrance est inacceptable,
 - S'engage à exiger le respect des engagements internationaux et de la législation nationale en matière de biodiversité, élevage, transports des animaux, condition de travail, expérimentation, chasse, braconnage, etc.
 - S'engage à devenir une force de proposition pour redéfinir le statut juridique des animaux domestiques et sauvages,
 - S'engage à travailler au volet animalier, actuellement négligé, dans tous les problèmes de société sur lesquels EELV s'engagera (logement, transport, santé, etc.)
 - S'engage à œuvrer afin de faire évoluer ou disparaître toutes les pratiques et traditions, entraînant stress, souffrance ou mort chez des animaux pour des raisons de divertissement,
 - S'engage à privilégier la non-violence partout où les intérêts humains se confrontent

aux intérêts non-humains et à œuvrer pour mettre fin à la gestion de conflits par l'abattage de population animale,

- S'engage à accompagner les groupes d'intérêt humains concernés, à chacune des phases de la transition vers des pratiques plus respectueuses de la condition des animaux : éleveurs, chercheurs, artistes, etc.

Premières signataires : Nathalie Leo, Elisabeth Matak, Sophie Nicklaus.